

MON ANNÉE À L'ÉCOLE...

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Hélène Boucher
36 rue des Saules
01 69 52 95 38

Ferdinand Buisson
Allée Maurice Bouchor
01 69 03 55 62

Jules Ferry
rue de Courcel
01 69 03 42 67

Jean-Charles Gatinois
Place Joffre
01 69 03 53 84

Jean Moulin
86 av. Charles de Gaulle
01 69 52 95 29

L'ÉDUCATION, UNE PRIORITÉ

1/4

du budget de la Ville
est consacré
à l'éducation

2 787 élèves
accueillis en 2021-2022

10 écoles
5 élémentaires,
5 maternelles

2 accueils de loisirs

VOTRE ÉLUE



PATRICIA RAUNIER
Adjointe au Maire
chargée de la Réussite
éducative et du conseil
municipal des enfants
p.raunier@montgeron.fr

SOUTENIR L'APPRENTISSAGE PAR LE PÉRISCOLAIRE



Sylvie Carillon

Maire de Montgeron
Conseillère régionale
d'Île-de-France

Facebook : Sylvie Carillon
Twitter : @SylvieCarillon

Chers parents,

Les vacances estivales s'achevant, voilà de nouveau venu le temps de la rentrée pour nos jeunes élèves montgeronnais. Pour que cette année qui s'annonce soit encore une réussite, les services soutiennent notre engagement en faveur d'une ambition forte au service du bien-être et de la réussite des enfants. La Ville travaille en concertation étroite avec l'Éducation nationale, les équipes pédagogiques, mais aussi les parents.

L'été a également une nouvelle fois permis de réaliser de nombreux travaux dans les établissements scolaires, pour une enveloppe de plus de 230 000 euros.

Sur le contenu pédagogique, nous continuons de renforcer une offre périscolaire utile et qualitative, où nos enfants trouvent de quoi s'enrichir, s'ouvrir aux autres et renforcer leurs apprentissages. Des interventions culturelles et sportives de qualité ont ainsi lieu dans toutes les écoles.

Notre ambition reste de vous rendre à vous, parents, la vie plus facile, et de donner toutes les chances à vos enfants.

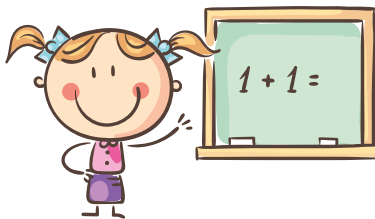
Dans l'attente du plaisir de vous retrouver avec toutes nos équipes, je vous souhaite une très bonne rentrée.

DE NOUVEAUX TARIFS PLUS JUSTES

Les tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires étaient restés inchangés depuis 2019, notamment en raison du contexte de crise sanitaire liée au coronavirus.

Depuis février dernier et la guerre en Ukraine, les coûts des matières premières ont été décuplés, et cela frappe de plein fouet les domaines de la construction mais aussi de l'alimentation.

Par exemple, le coût d'un repas le midi pour un élève est ainsi passé à plus de 12 € (contre 10,90 € en 2021 et 9,50 € en 2020). Le coût de la restauration scolaire est supporté d'une part par les familles utilisant



ce service et d'autre part par la ville donc le contribuable. L'enjeu était donc de pouvoir réajuster les tarifs tout en protégeant les familles les plus modestes très impactées par l'inflation.

Dans ce contexte haussier, des tranches de quotient ont été créées et modifiées pour limiter les effets de seuil et obtenir un taux

d'effort plus juste en augmentant le plafond des ressources. Certaines familles ne font pas calculer leur quotient familial ce qui peut être très pénalisant pour elles. Nous vous encourageons fortement à mettre à jour vos informations sur le portail famille montgeron.fr/portail afin de bénéficier d'une tarification réellement fondée sur votre situation.

Par ailleurs, les tarifs des accueils du matin et du soir sont fusionnés dans le tarif de la journée du mercredi et des vacances, conformément à la demande de la CAF et aux organisations pratiquées dans les autres villes.



Ville de
MONTGERON

GUICHET UNIQUE À L'HÔTEL DE VILLE

112 av. de la République
01 69 83 69 66 - enfance@montgeron.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30 fermé le mardi après-midi
Le samedi de 9h à 12h

MIS À LA DISPOSITION DES ÉCOLES PAR LA VILLE

- éducateurs sportifs
- intervenant arts visuels
- créneaux de piscine
- tableaux numériques et tablettes
- cars pour la piscine, les gymnases, les rencontres sportives et la médiathèque
- budget par enfant à disposition des directeurs pour permettre des achats divers et l'organisation de sorties
- Tous les CM2 partent 5 jours en classe de découverte en rapport avec le projet pédagogique établi par l'enseignant.



UNE INITIATION AUX ÉCHECS

La Ville a mis en place un projet d'initiation aux échecs, qui favorise la concentration, la mémorisation et la résolution des problèmes. Un atout pour la réussite de nos enfants. Toutes les classes de CE1, CE2, CM1, CM2 sont concernées.



UN SOUTIEN À LA LECTURE AU CP

Parce que la lecture est indispensable pour la réussite de leurs études, la Ville met en place un soutien à la lecture au CP pour les petits Montgeronnais du 7 novembre 2022 au 26 mai 2023. Les élèves de CP identifiés par leurs enseignants peuvent en bénéficier pendant les études du soir.

MA SEMAINE À L'ÉCOLE...

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Du matin au soir, l'accueil de vos enfants est assuré par des animateurs qualifiés avec une vaste amplitude horaire pour plus de souplesse.

ACCUEIL DU MATIN - 7H-8H30

Dès 7h, les enfants sont accueillis par des animateurs qui proposent des activités jusqu'au début de la classe.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,98 € à 3,10 €

LES ÉTUDES 16H30-18H

Les études sont surveillées les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute l'année scolaire par des enseignants et des animateurs de niveau bac recrutés par la ville. Les enfants sont au maximum 20 par classe.

Pensez à fournir un goûter à votre enfant.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,68 € à 2,70 €

ACCUEIL DU SOIR - 18H-19H

Après l'étude, les enfants sont accueillis par des animateurs pour faire des activités en attendant le retour de leurs parents.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,37 € à 0,65 €

AU SERVICE DE LA RÉUSSITE

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Le centre social Saint Exupéry propose les classes d'accompagnement à la scolarité (CLAS) pour les enfants de 6 à 10 ans : aide aux devoirs, accompagnement et soutien des familles...

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h

Les mercredis de 10h à 11h15

Pour les enfants de la résidence La Forêt scolarisés à Jean Moulin.

CENTRE SOCIAL SAINT-EXUPÉRY, 06 34 08 40 50

L'APPRENTISSAGE ET L'OUVERTURE PAR LA MUSIQUE

Les Classes Cuivres offrent l'apprentissage de la pratique d'un instrument dans les écoles situées en zone prioritaire. Elles sont organisées par cycles de 3 ans (CE2 au CM2) et tournent d'écoles en écoles. Cette année, elles s'adressent aux CM2 de l'école Jean Moulin.

CENTRE SOCIAL SAINT-EXUPÉRY, 06 34 08 40 50

LE TEMPS DU MIDI

Tous les plats servis dans les restaurants d'enfants sont préparés à la cuisine municipale de La Roseaie. Une commission élabore des menus qui respectent l'équilibre nutritionnel et comportent des produits de proximité (filère courte), **priviliégiant la saisonnalité et issus à 25 % de l'agriculture biologique. Un menu végétarien est proposé une fois par semaine.**

Il n'est pas nécessaire de réserver sur le portail famille pour la restauration scolaire. Une fois inscrits, les enfants devront simplement se signaler en classe le matin*.

Les menus sont publiés sur montgeron.fr.

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place en contactant votre directeur d'école.

Tarif selon quotient familial de 0,51 € à 6 €
L'accès à la restauration est conditionné au paiement des factures précédentes.



Le saviez-vous ?
Le coût par enfant de la pause de midi revient à plus de 12 € pour la collectivité.



UN PASSEPORT CITOYEN

Depuis la rentrée 2020-2021 les élèves de CE2 reçoivent un passeport citoyen.

Issu du projet éducatif communal, ce document incite les enfants à réaliser, tout au long de leur scolarité, des actions pour faire vivre le devoir de mémoire, agir en éco-citoyen, accepter la différence, se protéger des dangers du numérique, développer la solidarité et les liens intergénérationnels.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des enfants sera composé de 38 enfants de CM1 et de CM2. Il a pour objectif de faire découvrir aux jeunes le rôle et la place d'une institution de démocratie locale, leur donner à travers elle la parole et les rendre acteurs de la vie publique, tout en apprenant à être citoyens et responsables.

QUAND JE NE SUIS PAS À L'ÉCOLE...

TOUTES LES ACTIVITÉS SONT INDICQUÉES SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS ET CONSIGNES SANITAIRES

LE MERCREDI & LES VACANCES SCOLAIRES

L'accueil de loisirs Jean Moulin accueille les enfants du CP au CM2 du matin (7h-9h) jusqu'au soir (17h-19h). Encadrées par des animateurs diplômés, des activités pédagogiques et ludiques leur sont proposées pour participer à leur ouverture culturelle et favoriser le vivre ensemble.

Les mercredis : Possibilité d'accueil les matins ou les après-midis (de 7h à 13h30 ou de 12h à 19h).

Tarifs selon quotient familial :
Journée : 4 € à 18 €

Demi-journée : 2.40 € à 10.80 €

ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE JEAN MOULIN

86 av. C. de Gaulle - 01 69 40 80 12

LE SERVICE DES SPORTS

Pendant les petites vacances, des stages de découverte d'activités sportives sont proposés à tous les enfants de 3 à 11 ans. Renseignements et inscriptions auprès du service des Sports. Pour les vacances d'été, les enfants peuvent découvrir gratuitement de nombreuses activités sportives au village vacances sport.

L'ÉCOLE MULTISPORTS

Les enfants de 3 à 11 ans peuvent découvrir, chaque trimestre, des sports nouveaux. Les inscriptions se font par trimestre au service des Sports.

Pour les CP : mardi 17h à 18h

Pour les CE1-CE2 : mercredi 9h-10h30

Pour les CM1-CM2 : mercredi 10h30-12h

SERVICE DES SPORTS,

56 rue de Mainville, 01 69 52 21 46, sports@montgeron.fr

L'ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES CLAUDE MONET

L'école d'arts est spécialisée dans l'enseignement des arts plastiques et visuels et favorise l'éducation artistique classique et la création contemporaine. Des ateliers sont proposés aux enfants désirant exercer et enrichir leur regard, découvrir et pratiquer les arts plastiques dans leur diversité.

ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES CLAUDE MONET

Place de Rotterdam, 01 69 52 13 37,
emap@montgeron.fr

SAMEDI 3 SEPTEMBRE, FORUM DES ASSOCIATIONS ET BOURSE AUX VÉLOS

Les associations culturelles et sportives proposent de nombreuses activités pour les enfants. Vous pouvez les retrouver lors du Forum des associations le 3 septembre aux gymnases Picot et Coubertin. La liste des associations est disponible sur montgeron.fr. Une bourse aux vélos vous permettant d'acheter ou de vendre vos cycles est organisée à l'école Jean-Moulin.

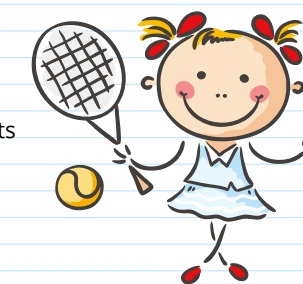


SÉJOURS D'ÉTÉ

Chaque été, la ville propose des séjours durant les vacances. Les pré-inscriptions ont lieu au cours du dernier trimestre de l'année scolaire.

CENTRE SOCIAL SAINT-EXUPÉRY

Un atelier d'expression est ouvert à tous les mercredis de 11h15 à 12h30
CENTRE SOCIAL SAINT-EXUPÉRY,
06 34 08 40 50



AYEZ LE DÉCLIC'SPORT!
Grâce à Déclic sport, les enfants peuvent essayer une activité pendant deux séances gratuites dans l'un des 23 clubs sportifs montgeronnais.
Coupons disponibles sur la plaquette distribuée en septembre.

CONSERVATOIRE PABLO CASALS

Néophytes et mélomanes, le conservatoire intercommunal de musique, danse et théâtre Pablo Casals vous accueille. Basé au château de Chalandray, l'établissement en cours de rénovation propose une large palette de disciplines.

CONSERVATOIRE PABLO CASALS

2A av. de la Vénérie
01 69 03 64 82
conservatoiremontgeron@vys.fr
Lundi à vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h30,
Samedi : 8h30-12h30

MÉDIATHÈQUE DU CARRÉ D'ART

2 rue des Bois, 01 78 75 20 10
bibliothequemontgeron@vys.fr
bibliotheques.vys.fr

ESPACE JEUNES
Mardi, jeudi et vendredi de 12h à 18h
Mercredi et samedi de 10h à 18h
Et de nombreuses animations toute l'année.



DES DATES À NE PAS MANQUER

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Forum des associations & Bourse aux vélos
GYMNASES PICOT & COUBERTIN

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Journées du Patrimoine
PROGRAMME SUR MONTGERON.FR

VENDREDI 7 OCTOBRE

Boucle des lumières
LA PELOUSE

9, 10 ET 11 DÉCEMBRE

Village de Noël
PLACE ROTTEBOURG ET LE 12 À L'OLY ET À LA FORÊT

LUNDI 10 AVRIL

Chasse à l'œuf
PARC LELONG

SAMEDI 24 JUIN

Montgeron fête l'été
LA PELOUSE

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

GUIDE PRATIQUE DE LA RENTRÉE 2022-2023

DES SPECTACLES PENDANT LES VACANCES !

Pendant les petites vacances scolaires, la Ville propose des spectacles enfants à l'Astral.

MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 15H30

Fantôme - concert, à partir de 3 ans

RÉSERVATIONS AU CARRÉ D'ART ET SUR AGGLOCLTURE.FR

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2022 14H30 & 17H

Spectacle de Noël

OFFERT PAR LA VILLE, GRATUIT POUR LES ENFANTS MONTGERONNAIS. RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU CARRÉ D'ART

MERCREDI 22 FÉVRIER 2023 15H30

Pinocchio
théâtre à partir de 5 ans

MERCREDI 26 AVRIL 2023 15H30

Hei Mai Li & ses ciseaux
d'argent à partir de 3 ans

RÉSERVATIONS AU CARRÉ D'ART ET SUR AGGLOCLTURE.FR



MA JOURNÉE À L'ÉCOLE



| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|-------|-----------------|--------------------|----------|---------------|----------|
| 7H | ACCUEIL MATIN | | | | |
| 8H30 | CLASSE | | | CLASSE | |
| 11H30 | TEMPS DU MIDI | ACCUEIL DE LOISIRS | | TEMPS DU MIDI | |
| 13H30 | CLASSE | | | CLASSE | |
| 16H30 | ÉTUDES | | | ÉTUDES | |
| 18h | ACCUEIL DU SOIR | | | | |
| 19H | | | | | |

Seuls les responsables légaux et les personnes autorisées (plus de 13 ans) peuvent confier et récupérer l'enfant aux différentes activités. Les enfants sont autorisés à rentrer seuls à partir du CE1 sur autorisation écrite des responsables légaux.

RÉSERVEZ VOS ACTIVITÉS EN LIGNE

Toutes les activités doivent être réservées* sur le Portail Famille.

montgeron.fr/portail



Dès la mi-août, vous pouvez réserver vos activités* pour toute l'année scolaire 2022-2023

Vous pourrez ensuite modifier ou annuler vos réservations selon les modalités ci-dessous.

POUR LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES, LES ÉTUDES ET LES MERCREDIS

Avec le Portail famille, réservation, modification, annulation jusqu'au dimanche 23h59 de la semaine précédente.

Si vous n'avez pas d'accès à internet, un poste informatique est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour utiliser le Portail famille. Si vous ne souhaitez pas utiliser le Portail famille, les réservations, modifications et annulations peuvent être faites directement en mairie jusqu'au 20 du mois précédent pour tout le mois. Les factures vous seront envoyées par courrier. Réclamations auprès de facturation.enfance@montgeron.fr



Une réservation hors délai entraîne une majoration de 30 %, ainsi que le maintien de la facturation (sauf justificatif médical)**.

POUR LES VACANCES SCOLAIRES

Réservation, modification, annulation sur le portail famille ou en mairie jusqu'à la date limite de réservation indiquée dans le tableau ci-dessous.

LES VACANCES SCOLAIRES

Limite de réservation, de modification et d'annulation

| | | |
|-----------|---|------------------------------------|
| Rentrée | Jeudi 1 ^{er} septembre 2022 | |
| Toussaint | Du vendredi 21 octobre après la classe au lundi 7 novembre au matin | dimanche 7 octobre 2022 |
| Noël | Du vendredi 16 décembre après la classe au mardi 3 janvier au matin | dimanche 4 décembre 2022 |
| Hiver | Du vendredi 17 février après la classe au lundi 6 mars au matin | dimanche 5 février 2023 |
| Printemps | Du vendredi 21 avril après la classe au mardi 9 mai au matin | dimanche 9 avril 2023 |
| Été | le vendredi 7 juillet après la classe | 31 mai 2023 (pour juillet et août) |

Après ces dates, réservation et annulation avec majoration ou facturation exclusivement à loisirs.maternels@montgeron.fr

* La participation aux activités périscolaires est conditionnée au paiement des factures précédentes.

** VOIR RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



PAYEZ LE JUSTE PRIX !

Le tarif des prestations municipales est établi en fonction du quotient familial de la CAF. Afin de tenir compte de votre situation et de vous permettre de bénéficier du tarif le plus adapté, nous vous invitons à le mettre à jour sur le portail famille.

Les factures sont disponibles sur le portail famille*** entre le 10 et le 15 du mois et regroupent l'ensemble des prestations du mois précédent.

*** pour les familles réservant sur le Portail famille.